



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Slovaquie

Question écrite n° 1858

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique en Slovaquie. Cette jeune démocratie, candidate à une entrée rapide au sein de l'Union européenne, va organiser, à l'automne prochain, des élections législatives qui pourraient éventuellement compliquer considérablement les négociations d'adhésion la concernant. En effet, l'ex-premier ministre M. Vladimir Meciar, reconnu par la communauté internationale pour être un nationaliste forcené, champion de l'isolationnisme et des pratiques les plus douteuses envers la démocratie, ne paraîtrait pas plus dans de meilleures dispositions envers l'Union européenne en 2002 qu'il ne l'était en 1998 lors de son éviction du pouvoir suite aux dernières législatives en date. Or, d'après la presse internationale (mais sans qu'elle n'en soit réellement sûre), il apparaîtrait que son parti aurait des chances de pouvoir l'emporter de nouveau en septembre prochain. De leur côté, eux aussi, les analystes politiques ne seraient pas très clairs sur les chances du parti HZDS dirigé par M. Meciar de remporter cette échéance électorale. Or il est vrai que le retour de ce dernier à la tête de la Slovaquie aurait l'effet d'une bombe en Europe centrale, et rendrait assurément très difficiles les relations de l'Union européenne avec cet Etat, mais aussi de ce dernier avec ses voisins de la zone, eux aussi candidats à l'adhésion. Compte tenu de ce contexte préoccupant, elle lui demande donc de lui faire le point sur ce dossier et de lui indiquer la position du Gouvernement à son sujet.

Texte de la réponse

Consciente de l'importance politique des élections de cet automne, la France, comme ses partenaires de l'Union européenne, suit avec attention l'évolution de la situation en Slovaquie. Il ne lui appartient naturellement pas d'interférer dans le scrutin. Les négociations d'adhésion à l'Union européenne sont maintenant entrées dans leur phase finale. Les Quinze ont confirmé au sommet de Séville leur détermination à conclure les négociations d'ici la fin de l'année avec Chypre, Malte, la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie, la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie, la République tchèque et la Slovénie, s'ils sont prêts, afin qu'ils puissent participer aux élections du Parlement européen en 2004 en tant que membres à part entière. Il appartiendra à l'Union européenne de se prononcer en toute souveraineté sur l'adhésion de la Slovaquie. Dans cette perspective, le respect des critères de Copenhague, et en particulier des critères politiques, fera l'objet d'une vigilance toute particulière.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1858

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 août 2002, page 2901

Réponse publiée le : 30 septembre 2002, page 3348